

FICHE DE POSTE

Chargé(e) d'Études Réglementaires – Spécialiste Méthanisation

Informations générales

| | |
|-------------------|---|
| Intitulé du poste | Chargé(e) d'études réglementaires – Méthanisation |
| Service / Bureau | Bureau spécialisé en méthanisation |
| Lieu de travail | Générac (30) |
| Type de contrat | CDI |
| Statut | Cadre |
| Rémunération | 30-35k € annuel brut, selon expérience |

Contexte & présentation du poste

Notre bureau d'études est spécialisé dans l'accompagnement réglementaire et administratif de projets de méthanisation agricole à toutes les étapes de leur développement. Nous intervenons auprès de porteurs de projets agricoles pour sécuriser leurs dossiers face à l'administration.

Dans le cadre du développement de notre activité, nous recrutons un(e) chargé(e) d'études réglementaires ayant une solide expertise des procédures ICPE et IOTA, une connaissance des règles d'urbanisme, et la capacité à représenter le bureau auprès des services de l'État.

Missions principales

1. Instruction et suivi des dossiers ICPE

- Rédaction et constitution des dossiers d'autorisation environnementale (enregistrement, déclaration, autorisation) pour des installations de méthanisation
- Analyse des exigences réglementaires applicables aux projets
- Pilotage des interactions avec la DREAL, la DDT et les services instructeurs
- Suivi des arrêtés préfectoraux et des prescriptions associées

2. Dossiers loi sur l'eau – procédures IOTA

- Identification des procédures IOTA applicables aux projets (rubriques de la nomenclature eau)
- Constitution des dossiers de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

3. Urbanisme & compatibilité réglementaire

- Analyse de la compatibilité des projets avec les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, carte communale)
- Constitution ou vérification des permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager
- Articulation entre procédures ICPE/IOTA et autorisations d'urbanisme

4. Représentation du bureau & relation

- Représentation du bureau lors des réunions avec l'administration (préfectures, DDT, DREAL, ARS, etc.)
- Interface directe avec les chefs de projets pour le reporting et le conseil stratégique

Profil recherché

Formation

- Bac+4/5 en droit de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement du territoire, ou équivalent
- Une expérience de 2 ans minimum en bureau d'études réglementaire ou environnemental est exigée

Compétences techniques indispensables

- Maîtrise des procédures ICPE : enregistrement, déclaration, autorisation environnementale
- Connaissance des procédures IOTA et de la réglementation sur l'eau
- Connaissance du droit de l'urbanisme (code de l'urbanisme, PLU, permis de construire)
- Pratique des outils SIG (QGIS ou équivalent) et des bases de données réglementaires
- Capacité rédactionnelle confirmée pour la production de dossiers administratifs complexes

Aptitudes personnelles

- Flexibilité et adaptabilité : capacité à gérer des projets variés simultanément et à s'adapter aux évolutions réglementaires
- Aisance relationnelle et représentativité : capacité à porter le bureau en réunion avec l'administration
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités
- Goût pour le travail en équipe

Conditions de travail

- Poste basé à Générac (30) – bureau principal
- Déplacements ponctuels sur le territoire national
- Télétravail partiel

Candidature

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

À préciser – adresse email du bureau

Référence à indiquer dans l'objet : REGL-META-2026